

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 26 c
Réclames, — . . . 36
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 OCTOBRE

IMPUISSANCE DES OPPORTUNISTES
A LA CHAMBRE.

La nouvelle Chambre se divise en trois
parties à peu près égales;
202 conservateurs;
200 opportunistes;
180 radicaux.

Seuls, les opportunistes ne peuvent rien.
Réunis aux radicaux, ils sont obligés de
suivre ces derniers.

Ils pourront voter avec eux:

- La suppression du budget des cultes;
La suppression du Sénat;
L'élection des juges;
L'impôt progressif sur le revenu;
L'expulsion immédiate de tous les princes ap-
partenant à des familles ayant régné sur la
France.

Ces votes ne serviront d'ailleurs qu'à
troubler un peu plus le pays, à entraver
davantage les affaires commerciales et in-
dustrielles.

Donc, si les opportunistes réduits à eux-
mêmes ne peuvent rien, ils ne peuvent réu-
nis aux radicaux que des sottises.

Mais, en dehors des questions que nous
venons d'énumérer, il y en a d'autres qui
font dresser les cheveux sur les têtes oppor-
tunistes.

Ce sont des questions que les radicaux
ont inscrites dans tous leurs programmes
électorales; et sur ces questions, la droite
conservatrice peut se mettre et se mettra
certainement d'accord avec les radicaux.

Ces questions, à propos desquelles les
radicaux ont pris les plus solennels engage-
ments, sont:

- La mise en accusation du ministère Ferry;
La révision de la Constitution;
La réunion d'une Constituante.

Pour ces trois votes il peut y avoir, au
Palais-Bourbon, une majorité de 400 voix.

Or, au Sénat, la droite compte 76 mem-
bres; les radicaux sont une trentaine.

Sénat et Chambre réunis, donnent un to-
tal de 884 membres.

Au Congrès, les partisans de la réunion
d'une Constituante seraient donc au nombre
d'environ 306 contre 378 opportunistes.

Si donc les radicaux tiennent les promes-
ses qu'ils ont faites à leurs électeurs, on voit
que la rentrée des Chambres nous ménage
plus d'une surprise. Ces prévisions pourront
se réaliser, car les Nouvelles annoncent que
les radicaux, liés par leurs promesses, vont
réclamer, dès l'ouverture des Chambres, la
suppression immédiate du budget des cul-
tes et la mise en accusation du ministère
Ferry.

Voilà qui va réparer les maux causés par
les aventures coloniales que nous avons sur
les bras, le chômage, et, ajoute l'Intransi-
geant, « il faut bien l'avouer, la banque-
route en perspective »!

Nous avons relevé une bien faible partie
des honteux faits de pression et de corrup-
tion électorales qui nous étaient signalés
par nos confrères de la province. Nous au-
rions encore aujourd'hui un bien édifiant
résumé à faire des tours de passe-passe de
l'Ille-et-Vilaine, où des ouvriers se vantaient
d'avoir voté jusqu'à trois fois pour la liste
républicaine, de l'Eure où M. Papon a ob-
tenu la majorité dérisoire que l'on sait, grâce
aux falsifications les plus éhontées, etc., etc.,
mais il nous faut ajourner ce résumé pour
répondre à un assez curieux argument de
nos confrères républicains:

« Comment osez-vous accuser les autres
de manœuvres, vous qui avez si audacieu-
sement exploité d'odieuses calomnies sur le
Tonkin? » nous disent-ils.

Or, qu'avons-nous dit: que nos soldats
mourraient par milliers au Tonkin et que ces
pertes nécessitaient à chaque instant l'envoi
de nouveaux renforts.

Le Temps, qui est un journal sérieux — il
le dit du moins — et un journal ami de la
vérité — c'est lui qui le dit — se décidait
mardi soir à publier une lettre qu'il avait re-

que bien avant le 18. De cette lettre nous
citerons les passages suivants:

« ... Cette année, le fléau a fait son appa-
rition au Tonkin et a frappé avec une
grande violence, non-seulement les indigè-
nes, mais aussi nos soldats installés dans
des casernements défectueux et en trop
grand nombre dans des parages malsains.
Certains chiffres ont été publiés ces jours-ci,
mais, si les nombres des décès mensuels ne
sont pas d'une exactitude rigoureuse, le to-
tal donné ne s'écarte pas de la vérité: de-
puis le commencement de l'été, nos pertes
peuvent être évaluées à 3,000 hommes;
elles sont donc supérieures à ce que nous a
coûté le feu de l'ennemi pendant toute la
campagne.

» Actuellement, l'état sanitaire est loin
d'être satisfaisant, le fléau fait encore de
trop nombreuses victimes et paralyse ce
qu'un de nos confrères appelle la campagne
de pacification. »

Et le Temps conclut en disant que « tant
que nous laisserons au Tonkin des effectifs
aussi considérables, le relevé mensuel sera d'un
millier d'hommes ».

Eh bien! dans « nos calomnies les plus
odieuses » nous n'avons jamais osé poser
des chiffres aussi élevés. Jamais nous n'a-
vons indiqué aux électeurs d'aussi sinistres
prévisions.

Oui, mais en disant que le Tonkin était
un gouffre qui dévorait inutilement, pour la
France, notre sang et notre or, nous nous
sommes servis des mots renforts expédiés au
lieu de relèves expédiés !!

Tout est là, paraît-il: renforts, calomnies;
relèves, vérité.

Va donc pour relèves, mais nous offrons
de parier au Temps que la majorité des élec-
teurs préférerait un renfort, qui mettrait fin
à cette stupide expédition, à des relèves qui,
au dire de notre confrère, leur coûteront
par mois un millier de leurs enfants, car
les chiffres mêmes du Temps prouvent qu'on
ne relève guère là-bas que des morts et cela
sans qu'un coup de fusil soit tiré.

EDOUARD GRIMBLON.

D'UN SCRUTIN A L'AUTRE

Quelques journaux républicains ne crai-
gnent pas de dire que le magnifique mou-
vement d'opinion qui s'est manifesté le 4
octobre en faveur des conservateurs ne s'est
pas continué le 18 octobre au scrutin de
ballottage. Pour montrer ce que valent ces
affirmations, il suffit d'une statistique très-
simple et facile à vérifier. Non-seulement
les conservateurs ont, dimanche, conservé
le chiffre de voix obtenu au précédent scru-
tin, mais ils l'ont encore considérablement
augmenté. D'un tour de scrutin à l'autre,
en effet, les conservateurs ont gagné:

Table with 2 columns: Département and Voix. Includes Aisne (42,390), Ardennes (456), Ariège (2,439), Aube (4,279), Aude (2,143), Bouches-du-Rhône (6,066), Charente-Inférieure (5,049), Cher (2,449), Corrèze (47,162), Corse (3,624), Eure-et-Loir (4,940), Gard (3,993), Garonne (Haute-) (2,441), Gironde (6,207), Loire (3,435), Loire (Haute-) (2,586), Loir-et-Cher (935), Loiret (4,203), Lot (2,268), Lot-et-Garonne (991), Marne (5,022), Marne (Haute-) (4,328), Meuse (2,693), Nièvre (2,952), Orne (3,481), Pyrénées-Orientales (2,168), Rhin (Haut-) (490), Saône-et-Loire (2,077), Saône (Haute-) (46), Seine (44,403), Sèvres (Deux-) (807).

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

— Et vous, Antoinette, vous ne dites rien?
continua-t-il.

— A quoi bon? répondit la jeune fille. Je ne
peux pas comme vous.

— Que pensez-vous donc alors? Dites, je vous
en prie. Vous savez si je respecte tout ce qui vient
de vous.

— Eh bien! répondit-elle un peu timidement
d'abord, puis s'animent à mesure qu'elle parlait,
je pense que l'homme atteint si rarement le bon-
heur parce qu'il ne le cherche pas où Dieu l'a mis.
Il faut regarder en soi, et non pas autour de soi.
Il faut chercher non pas au milieu du tourbillon des
choses extérieures, mais à la source divine: la
paix de la conscience, l'ordre religieux de la vie.
Ordre et paix! le voilà. Le bonheur, Guillaume,
c'est la paix dans l'ordre.

— Savez-vous, Antoinette, que je n'ai jamais
entendu une si belle définition?

— Oh! n'en faites pas honneur à ma philoso-
phie, reprit-elle un peu confuse. Elle n'est pas de
moi, mais il me semble que je l'ai fait mienne à

force de la trouver juste. Oui, la paix avec soi et
avec les autres, avec Dieu surtout, l'ordre en soi
et autour de soi, voilà qui n'est hors d'atteinte
pour personne. La Providence est trop juste, mon
cousin, pour n'avoir pas placé le bonheur à la
portée de chacun, dans une certaine mesure, pour
l'avoir établi sur des sommets inaccessibles au
vulgaire, sommets de l'intelligence, de la fortune,
du talent, de la naissance, pour en avoir fait le
partage de quelque classe privilégiée. Les pauvres,
les infirmes, les délaissés de ce monde peuvent
avoir leur part aussi. Tenez, écoutons!

On entendait distinctement depuis quelques
minutes le ron-ron du rouet de la vieille Jeanne-
Marie, dominé par sa voix chevrotante, qui chantait
un cantique bien connu dont elle avait l'habitude
de défigurer l'air et les paroles.

— Elle est heureuse, celle-là! continua la jeune
fille. Oui, seule tout le jour dans cette demeure
isolée, sans autre souvenir dans le passé, sans
autre joie dans le présent, sans autre espérance
pour l'avenir que la longue perspective de ses
travaux monotones, privée de tout ce qui, à notre
sens, peut embellir la vie, elle est heureuse! Elle
a trouvé le grand secret du bonheur: elle est
soumise à Dieu, et résignée au sort qu'il lui a fait.

Contre sa coutume, Antoinette s'exaltait en par-
lant. Guillaume la regarda tout à coup avec une
secrète admiration qui la rendit confuse, et, pour

se donner une contenance, elle reprit son ouvrage,
qui reposait sur ses genoux.

— Je crois bien que je me convertirais si j'en-
tendais tous les jours une prêchante comme vous,
dit gaiement le jeune homme, qui ne voulait pas
avoir l'air de remarquer son trouble. Mais que
chante donc notre bonne vieille? Il y a une rivière
dans son cantique. Y comprenez-vous quelque
chose, ma cousine, vous qui êtes une savante dans
les affaires d'église?

Antoinette sourit.

— Oh! je connais depuis longtemps cette ri-
vière, dit-elle. Jeanne-Marie la place toujours au
refrain du cantique que les enfants chantent en
sortant de l'église les jours du catéchisme. On doit
dire:

Heureux le cœur fidèle
Où règne la ferveur;
On possède avec elle
Tous les dons du Seigneur.

» Et elle, la bonne créature, a trouvé cette
variante:

On passe la rivière
Sur le dos du Seigneur.

— Ce n'est pas mal imaginé, dit Guillaume en
affectant un air grave. Ne dit-on pas que la foi
transporte les montagnes? Sérieusement, Antoi-
nette, pensez-vous, en conscience, que Dieu puisse
être glorifié par les chants de ma vieille ménagère?
— Pourquoi pas? répondit vivement la jeune

filie. Il aime les cœurs purs, les simples, les
pauvres d'esprit. Tenez, ce matin même, en
ouvrant l'Imitation, j'y lisais une parole qui
montre combien est de peu de poids dans la
balance divine tout ce dont nous nous glorifions
ici-bas: « Un humble paysan qui sert Dieu vaut
» mieux, assurément, qu'un philosophe superbe,
» qui, négligeant le soin de son salut, s'occupe à
» considérer les astres. » Quelle leçon pour
l'orgueil humain! Mais, pardon, Guillaume, dit-
elle tout à coup, je vous tiens là, Dieu me par-
donne, à écouter mes sermons, moi qui ne vauds
pas, sans doute, cet humble paysan!

— Est-ce que vous partez déjà? demanda le
jeune homme en la voyant plier soigneusement son
ouvrage et le renfermer dans une étroite corbeille
en bois des lles.

— Mais oui, il se fait tard. Cinq heures passées!
— Vous ne m'avez toujours pas révélé de qui
était votre belle définition du bonheur? imagina-
t-il de dire au dernier moment.

Il s'accrochait à tout pour retenir sa cousine.
Elle partie, il semblait à Guillaume qu'elle empor-
tait la lumière du jour.

— Je n'en fais pas mystère. C'est du P. Lacor-
daire.

— Ah! vraiment?

— Désirez-vous le lire? Je pourrais vous
l'envoyer dès demain.

Somme.....	4,574
Var.....	2,784
Vaucluse.....	4,522
Vienne (Haute-).....	4,159
Yonne.....	4,582
Total.....	162,014

Du 4 octobre au second tour, les conservateurs ont donc gagné 162,014 suffrages.

La députation se trouve entièrement républicaine dans les 56 départements suivants :

Ain, Aisne, Allier, Alpes (Basses-), Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Cantal, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir.

Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loire (Haute-), Loiret, Marne, Marne (Haute-), Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Savoie, Savoie (Haute-), Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux-), Var, Vaucluse, Vienne (Haute-), Vosges, Yonne, Alger, Oran, Constantine.

Elle est entièrement conservatrice dans les 26 départements suivants :

Ardèche, Aveyron, Calvados, Charente, Corse, Côte-du-Nord, Finistère, Gers, Indre, Landes, Loire-Inférieure, Lot, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Rhin (Haut-), Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne.

Elle est mixte dans les huit départements suivants :

Charente-Inférieure.....	2 rép. 5 cons.
Eure.....	4 — 5 —
Orne.....	4 — 5 —
Sarthe.....	4 — 2 —
Somme.....	2 — 6 —
Tarn.....	5 — 4 —
Lot-et-Garonne.....	4 — 4 —
Haute-Garonne.....	4 — 3 —

## Chronique générale.

### CONSEIL DE CABINET.

Les ministres, dans la réunion d'hier, ont jeté les bases de la déclaration qu'ils se proposent de faire au Parlement. On comprend, étant donnée la situation, que cette discussion a été très-vague.

Le ministre de la marine a communiqué le rapport du contre-amiral Miot sur l'affaire de Farafate ainsi que les diverses nouvelles arrivées de Madagascar par le *Paris-Nantes*.

Une discussion s'est engagée sur cette question, mais aucune résolution n'a été prise. On sait, d'ailleurs, que, d'après les déclarations de M. Henri Brisson à la fin de la dernière session, la nouvelle Chambre

— Me l'envoyer ? interrompit Guillaume, pour qui ce mot sonnait mal, par un instinct défiant. Et pourquoi pas l'apporter avec vous ?

— Parce que je ne pourrai venir, ni demain, ni les jours suivants.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il, subitement inquiet.

— On attend mon oncle demain, répondit-elle, non sans un certain embarras.

— C'est vrai, je n'y avais pas songé, murmura-t-il avec un sourire amer. Toujours lui entre moi et....

Le mot de bonheur venait sur ses lèvres, mais il le retint. Son bonheur, à lui, était si peu conforme à la définition d'Antoinette !

— Adieu donc, chère cousine, dit-il affectueusement en lui tendant les deux mains, et merci pour vos douces visites, pour le bien que vous me faites, pour la paix que vous m'apportez. Mais, hélas ! elle s'en va avec vous ! ajouta-t-il un peu plus bas.

Guillaume disait vrai. Antoinette savait créer autour d'elle une atmosphère de paix sereine et joyeuse. Les violences, les emportements, les récriminations de toutes sortes venaient se briser contre son inaltérable patience, et, à la voir toujours douce, aimante, sérieuse et tendre, il aurait rougi de ne pas devenir meilleur. Mais elle n'était plus là ! L'ennemi reparut, et avec lui son certégo

devra être appelée dès le début à exprimer son opinion sur la nécessité de poursuivre la guerre contre les Hovas ou à limiter notre occupation à divers points du littoral.

Enfin le ministre de l'intérieur a entretenu ses collègues du mouvement administratif en préparation au ministère de l'intérieur. Ce mouvement paraîtra très-prochainement au *Journal officiel*.

### LE RECENSEMENT DES VOTES A PARIS.

Hier matin, MM. Frère, Curé, Lamouroux, Weber et Léopold Jacques, conseillers généraux, membres de la commission de recensement, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, et, après vérification des feuilles de dépouillement, ont proclamé les élus du scrutin du 4 octobre. Il y a, entre les chiffres attribués officiellement à chaque candidat et ceux donnés par la préfecture de la Seine, une différence considérable.

Cette différence a changé d'une façon notable le déplacement des élus.

Ces erreurs sont la preuve de l'incurie qui n'a cessé de régner à la préfecture de la Seine pendant la période du travail de dépouillement et du véritable barbotage auquel a donné lieu ce scrutin.

### PACTE SIGNÉ.

Une importante réunion des chefs du parti radical a eu lieu avant-hier soir.

L'accord s'est fait sur la ligne politique nouvelle à suivre.

Comme consécration du pacte conclu, et dont le premier article est la constitution d'un nouveau cabinet, les choix suivants ont été arrêtés :

M. Brisson, ministre de l'intérieur et président du conseil ;

M. Floquet, garde des sceaux, ministre de la justice ;

M. Lockroy, ministre des beaux-arts ;

M. de Lonessan, ministre du commerce.

La présidence de la Chambre serait assurée à M. Clémenceau.

Un renseignement qui prouve que M. Clémenceau aspire au fauteuil de la présidence de la Chambre, c'est qu'il déclarait hier, dans une réunion d'hommes politiques, que son rôle d'opposition était terminé ; qu'il est tout à fait éloigné d'aspirer à un portefeuille, et que d'ailleurs il refuserait catégoriquement de faire partie d'une combinaison ministérielle quelle qu'elle soit.

On vient de faire, dans l'un de nos ministères, un relevé très-curieux des procès qui ont été ou vont être intentés pour délits de fausses nouvelles à maints journaux de province.

Quarante-trois journaux sont aujourd'hui menacés de poursuites par les mêmes gens qui ont tant reproché des errements analogues aux ministres du 16 Mai !

de mauvaises inspirations. Il travailla avec dégoût, il lut sans intérêt, et le cher P. Lacordaire, dont la jeune fille avait espéré merveille, n'eut aucun accès dans cette âme aigrie. Cependant, il feuilleta plus d'une fois les six beaux volumes, humbles trésors rapportés du couvent ; il admira le style, il goûta l'éloquence, mais ce fut tout. Ces paroles de feu et de lumière n'échauffèrent pas son cœur. Il n'y trouva la solution à aucun de ses doutes, car, pour obtenir la clef mystérieuse qui sait ouvrir les régions obscures de la foi, il faut la demander, et Guillaume ne s'adressait plus jamais à Dieu.

(A suivre.)

Au régiment. Le capitaine, passant la revue du linge et des chaussures, avise un réserviste.

— C'est vous qui êtes peintre ?

— Oui, mon capitaine.

— Et vous vous êtes permis de faire une caricature, à ce qu'il paraît ? Je vais vous ficher huit jours de salle de police, mon gaillard.

Le « vingt-huit jours », ahuri, balbutie quelques mots d'excuse, tandis que l'officier lui murmure tout bas à l'oreille :

— Faites-moi la gueule du colonel et je lève la punition.

Lu ces jours-ci, à la porte d'un restaurant :

« Vu le froid, les huîtres sont à l'intérieur. »

### DOUBLE LANGAGE.

Dans sa lettre de remerciement aux électeurs de Paris, M. Brisson disait que le scrutin du 4 octobre était un rappel du suffrage universel à la politique modérée.

Dans la lettre où il remercie les électeurs du Cher, le même Brisson constate qu'il reçoit la mission spéciale de marcher en avant et déclare qu'il ne reculera jamais.

M. Brisson, président du conseil des ministres, est informé que, parmi les tentatives d'obstruction aux travaux parlementaires arrêtées d'ores et déjà par les nouveaux monarchistes, la question de révision des lois constitutionnelles sera l'une des premières soulevées.

Si les dispositions manifestées par la majorité de la Chambre autorisent le Président de la République à maintenir au pouvoir les principaux membres du cabinet actuel, la question préalable sera nettement opposée à la proposition ci-dessus.

Nous croyons savoir que M. Jules Grévy, considérant l'importance qu'ont prise les affaires coloniales depuis trois ans, a exprimé l'opinion que la création définitive d'un ministère des colonies s'imposerait à bref délai, surtout dans le cas où le Parlement n'admettrait pas encore la nécessité de placer des ministres civils à la tête des départements de la guerre et de la marine.

Cette création nouvelle permettra de récompenser grassement, aux frais des contribuables, des dévouements électoraux. Les républicains sont toujours les mêmes : ils ne s'oublient point.

M. Daniel Lamazière, député de la Haute-Vienne, sera le doyen d'âge et prononcera, suivant l'usage, le discours d'ouverture.

M. Lamazière est âgé de quatre-vingt-un ans.

Dans l'Eure, les scrutateurs ont éliminé plusieurs centaines de bulletins au nom de M. le duc de Broglie, premièrement parce que le nom du candidat était écrit avec un y grec ; secondement, parce que le bulletin était renfermé dans un carré de papier blanc formant enveloppe, sous prétexte que l'enveloppe ne serait qu'un bulletin blanc et que, l'électeur ne pouvant déposer qu'un bulletin, bulletin blanc et bulletin portant le nom du duc de Broglie doivent être annulés.

Voilà de la haute fantaisie, qui fait honneur à l'ingéniosité des scrutateurs républicains.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 octobre.

La Bourse est très-animée. Les cours sont mouvementés, mais en dépit des efforts de la spéculation, les rentes françaises clôturent en hausse. Le 3 0/0 est à 80.45, l'amortissable à 82.25, le 4 1/2 à 109.65.

Le Crédit Foncier de France s'inscrit ferme à 1,307.50. Dans sa séance du 21 octobre le conseil d'administration a autorisé 3,797,500 fr. de prêts hypothécaires et 364,573 francs de prêts communaux. Le bilan au 30 septembre est très-satisfaisant : les bénéfices nets des neuf premiers mois s'élèvent à 14,498,697.97, en augmentation de 976,981.23 sur la période correspondante de 1884.

Les Obligations foncières et communales ont une bonne fermeté. Les cours actuels des obligations non libérées des emprunts 1880 et 1885 promettent aux acheteurs de beaux bénéfices.

La Société Générale est fermement tenue à 450.

Le Crédit industriel et Commercial et la Société Marseillaise mettent en souscription publique, le 29 octobre, 20,000 actions de 500 fr. de la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France (Meyrargues à Grasse par Draguignan). En vertu de la loi du 17 août 1885, ces actions sont dotées d'une garantie de 5 0/0 l'an, pendant 99 années. Les actions seront libérées de 250 fr. payables en souscrivant et 250 fr. à la répartition. Elles porteront intérêt à partir du 15 novembre.

Les actions des chemins de fer français sont plus fermement tenues : le Nord à 1,530, l'Orléans à 1,315, l'Est à 805, l'Ouest à 837.50.

### Chronique militaire.

#### LES PROCHAINES PROMOTIONS.

Il est presque certain, dit la *France militaire*, que la promotion des généraux sera signée dans la séance du conseil de demain samedi.

Le ministre n'a plus à attendre aucun passage immédiat dans le cadre de réserve. Puis, les élections sont faites. Enfin, il est

indispensable que les nominations d'officiers supérieurs et subalternes soient signées assez à temps pour que les nouveaux promus soient tous à leurs postes quelques jours avant l'arrivée des recrues.

On peut donc s'attendre, pour la semaine prochaine, à d'importantes promotions qui commenceront par celles des généraux de division et de brigade.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### Consécration du maître autel DE N.-D. DES ARDILLIERS.

Le mardi 20 octobre 1885 complètera parmi les journées glorieuses de Notre-Dame des Ardilliers. M<sup>sr</sup> Freppel est venu consacrer en ce jour le nouveau maître autel de ce sanctuaire, suivant toutes les prescriptions du pontifical.

Sa Grandeur était assistée de M<sup>sr</sup> Gallot, supérieur général des missionnaires de Chavagnes, d'un nombreux clergé comprenant outre les ecclésiastiques de Saumur, des prêtres des paroisses voisines, M. l'abbé Thibault, son secrétaire particulier, MM. Machefer et Fautras, chanoines honoraires, maîtres des cérémonies, M. Lecacheur, supérieur des Dames de Sainte-Anne, etc., etc. Les fidèles se pressaient en foule sous les arcades de Notre-Dame. On remarquait dans l'assistance, parmi les notabilités étrangères, MM. de Chateaufort, le comte de Fayères, le comte de Sazilli, Charles Lair, etc., etc.

Le nouveau maître autel de Notre-Dame est dû à la générosité des fidèles, aux souscriptions recueillies dans toute la ville et dans bien des paroisses éloignées où le culte de la Mère de Dieu est toujours en honneur.

L'ancien datait du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il avait été témoin de nombreuses manifestations religieuses que maintes fois nous avons eu occasion de rappeler et qui sont précieusement consignées dans les annales de Notre-Dame des Ardilliers. Le temps et les inondations avaient ébranlé ses matériaux et on entrevoyait depuis bien des années déjà la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il était réservé aux Pères missionnaires de Chavagnes de mettre à exécution ce projet et ils ont su le mener à bien sous tous rapports.

Après avoir recueilli une bonne partie des fonds pour élever un monument digne du sanctuaire de Notre-Dame, et digne de la Mère de Dieu, ils se sont adressés à M. Dusouchays, architecte à Angers.

A première vue, il est facile de juger que les Pères de Notre-Dame avaient confié ce monument à un véritable artiste. M. Dusouchays s'inspirant des sentiments de foi, du style de l'édifice, de la richesse d'ornementation du sanctuaire, a composé un autel qui lui fait le plus grand honneur. Depuis qu'il est édifié, ce gracieux monument fait l'admiration de tous les étrangers et de juges compétents qui sont venus l'examiner. Tout dans cet autel est heureusement disposé. Du style Louis XIV le plus pur, le plan, les détails sont d'une grande richesse d'ornementation ; par ses sculptures et ses agencements de marbre de couleur et de pierres blanches, il s'harmonise admirablement avec le rétable.

Après la conception, il fallait songer à l'exécution, et M. Dusouchays avait à rechercher des artistes qui à leur tour se pénétraient de ses idées et de ses sentiments et pussent les traduire sur la pierre. Nous croyons qu'il ne pouvait s'adresser mieux qu'à MM. Charron et Mollay, sculpteurs à Angers, dont la réputation n'a peut-être pas, dans le Saumurois du moins, toute l'étendue qu'elle devrait avoir, mais dont le talent est incontestable. A M. Charron et Mollay l'honneur bien grand d'avoir donné à l'œuvre de M. Dusouchays ce caducée qui font l'objet de l'admiration de tous, et qui suffiront pour porter au loin la réputation des sculpteurs angevins, ou plutôt, pour être exact, du sculpteur angevin et du sculpteur saumurois, car M. Mollay est originaire de Saumur, et sa ville natale le revendique toujours pour un de ses enfants. Ne dirait-on pas que, dans les parties de l'autel confiées à ses soins, M. Mollay a subi l'influence de ses souvenirs d'enfance, et que son ciseau si délicat a traduit les sentiments si suaves qu'ont laissés à

les pieuses manifestations dont il a été témoin.  
Mardi matin, dès 9 heures, M<sup>r</sup> Freppel est entré processionnellement dans la chapelle de Notre-Dame; ne voulant pas enfreindre les prescriptions du maire de Saumur, la procession s'est faite par les galeries intérieures et le cortège est entré par la porte latérale ouverte au bas du coteau.  
Après la consécration qui a eu lieu suivant toutes les prescriptions liturgiques, Monseigneur est monté en chaire et a prononcé une allocution que nous résumerons ainsi :

« À l'issue de la cérémonie, nous avons voulu prendre la parole. En venant consacrer cet autel, nous voulions signaler de nouveau aux fidèles cet antique et célèbre sanctuaire comme une source de grâces pour le diocèse de Saumur et le diocèse. C'était dans une pensée semblable qu'il y a quinze ans, dans une circonstance mémorable, nous consacrons solennellement le diocèse à la sainte Vierge dans ce même temple.

Depuis lors, nous avons toujours formé le projet de convier tout le diocèse à se réunir en ces lieux pour s'associer à une de ces imposantes manifestations comme celles que nous avons vues au Marillais, au Puy-Notre-Dame, à Béhuard, à Notre-Dame des Cordes.

Seul parmi les sanctuaires fameux de l'Anjou, Notre-Dame des Ardilliers n'avait été témoin de l'une de ces démonstrations populaires. Nous n'avons pas besoin de développer les motifs d'une exception que nous regrettons vivement. Quand l'Eglise choisit une ville pour y appeler les fidèles de tous les points d'un diocèse, elle veut pouvoir librement développer les pompes de son culte, et ne pas être confinée dans l'intérieur d'un édifice. Pour accomplir ce pèlerinage de Saumur, nous attendions que la liberté religieuse eût été reconquise par les catholiques de Saumur.

« D'ailleurs, nous étions heureux de constater que l'esprit chrétien était en progrès à Saumur. Sans doute, des hommes trop nombreux oublieraient leur dignité et ne savaient plus marquer leur heure dernière du signe de l'immortalité; mais que de consolations nous donnaient pas au premier pasteur les familles chrétiennes de Saumur qui comptent parmi les meilleures du diocèse, les prêtres zélés qui dirigent les quatre paroisses de la ville, le collège Saint-Louis où se prépare une génération d'hommes de bien, le pensionnat des Dames de la Retraite d'où sortent chaque année des jeunes filles admirablement élevées, les Frères des écoles chrétiennes qui instruisent les enfants du peuple, les religieuses de Sainte-Anne, de Saint-André, de Saint-François, de la Pommeraye, qui rivalisent de zèle et de charité.

« Nous étions donc venu préluder en quelque sorte au grand pèlerinage ajourné dans un avenir plus ou moins prochain en imprimant à l'autel principal de cette église le sceau de la consécration divine.  
« Monseigneur a insisté ensuite sur la grandeur de la cérémonie qui venait de s'accomplir, en montrant le rôle que l'autel et le sacrifice ont joué dans toutes les religions depuis l'origine du monde.  
« Ces autels anciens n'étaient que le symbole de ceux qui devaient un jour s'élever dans nos temples pour servir à l'immolation mystique de l'Homme Dieu.  
« Enfin, Monseigneur a exposé en terminant le lien intime qui unit le culte de la sainte Vierge au sacrifice de l'autel. »

Pendant la grand'messe solennelle qui a suivi, Sa Grandeur a tenu chapelle pontificale. Puis, après avoir fait publier l'indulgence, Monseigneur est rentré processionnellement à la communauté, au chant du Te Deum.  
Le soir, il devait se faire entendre, mais des raisons majeures l'ont obligé, à son grand regret, de quitter Saumur plus tôt qu'il n'avait été convenu, et les fidèles si nombreux, tant de Saumur que des paroisses limitrophes, lesquels se pressaient le soir sous la vaste coupole de Notre-Dame, dans la nef et les chapelles latérales, ont été privés du charme de sa parole, de ses conseils et des consolations qui devaient tomber de ses lèvres. Son absence a été une déception générale.

La réunion du Rosaire a eu lieu suivant les prescriptions de N. S. P. le Pape Léon XIII. Après la récitation du chapelet, il y a eu un chant des litanies de la sainte Vierge, puis la bénédiction solennelle a été donnée

par M<sup>r</sup> Gallot, supérieur général des Missionnaires.

La musique de l'institution Saint-Louis était venue apporter son concours à cette cérémonie, et en rehausser l'éclat par sa présence.

Si les oreilles ont été charmées par la justesse, l'ensemble et le brio que les élèves de M. Halbert ont apporté dans l'exécution des divers morceaux, les yeux n'étaient pas moins charmés par le décor de la chapelle et sa brillante illumination. Les lustres, les couronnes de feu, les gerbes de lumières disposés avec un goût incontestable, faisaient ressortir toutes les sculptures; les statues du sanctuaire et de l'autel produisaient le plus gracieux effet.

A neuf heures du soir, les derniers chants en l'honneur de la sainte Vierge retentissaient sous les voûtes de Notre-Dame, puis la foule se retira, heureuse sans doute de cette journée, mais son bonheur souffrait de l'absence imprévue de son illustre évêque.

**Cote de la Loire observée hier 22 octobre, 8 heures du matin, à Saumur : 2<sup>m</sup> 10 ; eaux croissantes.**

Cote présumée pour le 23 octobre, 8 heures du matin : 2<sup>m</sup> 20 ; eaux croissantes.

Temps à averses. Eaux stationnaires à Orléans et Sablé, décroissantes à Confolens et Argenton, croissantes à Menneton; crue Indre, maximum observé à Châteauroux, 5 heures du matin.

**MORT AU TONKIN.**

Maintenant que toutes les manœuvres électorales de nos illustres gouvernants sont terminées, on envoie aux familles des agents de police chargés de leur dire ceci, verbalement :

« Votre fils est mort le 17 août, aux ambulances de Chu. »

C'est du moins ce qui vient de se passer à Saumur. L'agent de police Pavier, brigadier, s'est présenté dans ces conditions rue du Bellay, chez les parents du jeune PINET, mort au Tonkin.

Pour être républicain, le fait n'en est pas moins brutal.

**AU PALAIS DE JUSTICE D'ANGERS.**

Un correspondant de la *Petite France*, en lui rendant compte de la rentrée de la Cour d'Angers, s'élève contre le silence absolu du procureur général. C'est peut-être la première fois, dit-il, qu'on inaugure en France un Palais de Justice sans discours. Il ajoute :

« Ce qui a non-seulement étonné, mais scandalisé le public, c'est l'absence complète de tout insigne rappelant que nos magistrats rendent la justice au nom de la République. Nulle part, ni dans les salles d'audience, ni dans les parquets d'aucune juridiction, nous n'avons pu découvrir le moindre petit buste de la République.

« Il y a cependant un buste magnifique, en marbre blanc, le seul, qu'on a placé pompeusement sur le cheminée monumentale de la grande salle des cérémonies, et ce buste n'est autre que celui de Napoléon III !

« Sur qui doit retomber cette incroyable négligence? Nous voudrions bien le savoir. »

Nous nous permettrons de faire observer à la *Petite France* que ce n'est pas au nom de la République, mais au nom du Peuple français que la justice est rendue.

La lettre est suivie d'un post-scriptum :

« Nous nous étions trompé. Ce n'est pas seulement le buste de Napoléon III qu'on voit au Palais de Justice.

« Il y en a un autre, pompeusement installé dans l'escalier du greffe du tribunal de commerce : c'est celui de Louis-Philippe.

« A ce compte-là, le nouveau Palais de Justice d'Angers appartiendrait, non au gouvernement de la République, mais à la coalition de l'Union conservatrice.

« Le scandale est-il assez complet ?

Nous avons constaté, pour notre part, des exhibitions bien autrement scandaleuses. Le Palais de Justice, à Angers, n'est visité que par un nombre de personnes relativement restreint; mais à Paris, dans la ville qui a élu MM. Camelinet et Basly, il existe encore en plein jour sur le pont Neuf, un des points les plus fréquentés de la ca-

pitale, une statue équestre de Henri IV; sur la place des Victoires une statue, non moins équestre, de l'affreux tyran Louis XIV. Sur la place Vendôme, à 48 mètres du sol, l'image en bronze de l'ogre de Corse, habillé en César romain, semble narguer les électeurs de M. Floquet.

A quelques lieues de Paris, à Versailles, il y a un vaste palais, journellement visité par des milliers de personnes, qui renferme bien d'autres images et bien d'autres emblèmes séditieux, et nous pourrions citer des exemples de ces exhibitions aux quatre points cardinaux du territoire.

Il circule en France, on les met imprudemment dans la main des écoliers de tout âge, toute une série de livres où l'on raconte que, sous nos tyrans, les armées françaises ont lutté, sans trop de désavantage, contre les autres armées européennes, et souvent même dans la proportion d'un contre quatre. Dans ces ouvrages, il est même dit que la France a eu de grands ministres avant MM. Ferry, Brisson et Allain-Targé.

Nous espérons que le gouvernement mettra fin à ces abus et qu'un bon auto-daté fera justice de cette imagerie et de cette littérature séditieuse. (L'Indre-et-Loire.)

**LES DÉLATIONS.**

Les journaux de M. Wilson continuent la série de dénonciations qu'ils ont inaugurée. Nous ne ferons que les résumer.

Aujourd'hui, l'Union libérale signale aux foudres administratives M. le maire de Bourgueil, MM. les curés de Pont-de-Ruan, de Neuilly-le-Brignon, de Lignières; elle essaie de faire croire que ce sont les conservateurs qui ont exercé la pression électorale.

De son côté, la *Petite France*, en même temps qu'elle relatait avec une satisfaction visible les révocations de maires et d'adjoints, appelle l'attention du gouvernement sur les employés, même les plus humbles, qui ne se sont pas prodigués en faveur des candidats agréables; elle ne dédaigne pas de s'occuper d'un lampiste de gare, d'un facteur rural, etc.

En procédant ainsi, nos adversaires travaillent pour nous, et nous nous en réjouissons bien sincèrement si ces agissements ne réduisaient à la misère d'honnêtes et braves citoyens.

**POURRI !**

Pour donner suite, sans doute, à ses menaces et pour mieux expliquer ce qu'il entend par « l'état de siège administratif », le *Patriote de l'Ouest* disait avant-hier :

« Nous ne cesserons de réclamer une réforme radicale DANS LE PERSONNEL » POURRI de nos administrations. »

Grand merci pour le personnel !

Pauvre personnel administratif ! C'est en vain qu'il a subi « épuration » sur « épuration », il est toujours suspect, ou plutôt toujours assiégé par la bande affamée de tous ceux qui veulent... des places, des places et encore des places. Décidément, en temps de République, c'est le dernier des métiers d'appartenir au personnel administratif. — C'était un honneur autrefois. (Journal de Maine-et-Loire.)

**MONTRÉUIL-BELLAY.** — Ces jours derniers, on a trouvé, dans un fossé de la route de Montréuil à Cizay, le cadavre d'un ouvrier terrassier, nommé Paul Bonvallet. Cet homme, âgé de 62 ans, avait succombé à une congestion cérébrale.

Nous recommandons tout particulièrement aux propriétaires et viticulteurs, pour le vinage des vins et la fabrication des boissons de marc, les *Sucres cristallisés de canne* vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. On les distingue par leur teinte un peu jaune des sucres de betterave qui sont beaucoup plus blancs et bien inférieurs en richesse alcoolique. Prix de vente : 4 fr. 05 le kil. au détail et 403 fr. la balle de 400 kil. net.

**TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS.** JUILLES, Sarthe, le 20 mai 1885. Il y a deux ans, je fus pris de maux de tête et de battements de cœur, je ne pouvais plus manger, tout m'étouffait, la nuit surtout, rien n'avait pu me soulager. Vous ayant demandé une boîte de vos Pilules suisses, à Fr. 1.50, elles m'ont soulagé de suite, j'en fais encore usage, je n'ai plus de palpitations, je dors bien et l'appétit

revient. J'engage M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre, si cela lui fait plaisir. Bouju, facteur.

**Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies.** 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

**Grand Atlas Universel de DUFOUR.** 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

**Guerres de la Révolution et du premier Empire,** 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

**L'Art National, par H. Du Cleuziou.** Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 300 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

**Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur),** 33, rue de Fleurus, Paris.

**Le Jeune Age Illustré,** journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORFROY. Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

**Théâtre de Saumur**  
Direction : J. BRETON.  
**Lundi 26 octobre 1885,**  
**LA FILLE DE M<sup>me</sup> ANGOT**  
Opéra-comique en 3 actes,  
paroles de MM. Clairville, Siraudin et Koning,  
musique de CHARLES LECOQ.

Distribution :

Ange Pilou.....	MM. Noël Cadeau.
Pomponnet.....	Ometz.
Larivaudière.....	Herbez.
Trénitz.....	Mosnier.
Louchard.....	Rondeau.
Cadet.....	Démon.
Buteux.....	Allemand.
Guillaume.....	Guiraud.
Un incroyable.....	Asmire.
Un cabaretier.....	Hennesse.
Un officier.....	Derousseau.
Un monsieur.....	Luneau.
Clairette.....	M <sup>mes</sup> Dulaurens.
M <sup>lle</sup> Lange.....	Lelong.
Amaranthe.....	Cantrelle.
Cydalise.....	Vandermeiren.
M <sup>lle</sup> Herbelin.....	Joissant.
M <sup>me</sup> Delaunay.....	Dupuis.
Javotte.....	Recurt.
Thérèse.....	Alexandrine.
Babet.....	Hennesse.
Manon.....	Feuillerat.

Foris de la Halle, conspirateurs, hussards, incroyables, bourgeois, partisans, merveilleuses, dames de la Halle, bourgeois, dames.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.  
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**Grand Théâtre d'Angers.**  
Samedi 24 octobre  
**LES DRAGONS DE VILLARS,** opéra-comique en 3 actes, musique de Maillart.

**Elixir Sprecher**  
La plus exquise des liqueurs, digestif par excellence, le seul approuvé et conseillé de nombreux docteurs de France et d'Étranger. Le demander dans les principaux cafés et bonnes épiceries.

**INJECTION BROU**  
ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS  
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.  
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
J. FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 107, rue Richelieu, PARIS

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris  
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

